

## **PORTRAIT DE L'ARTISTE EN PASSEUR DE TERRITOIRE(S)**

François Pouthier – 07/01/2012 – 14 000 caractères

La territorialisation de la France, soit la montée en puissance des collectivités dans une logique de décentralisation, a engendré la « *naissance de nouveaux territoires* »<sup>1</sup> sociaux comme spatiaux. Les Parcs Naturels Régionaux ont fait corps, dès l'origine, avec cette notion de développement et d'aménagement du territoire, notion dans laquelle la dimension culturelle était affirmée en étant « *au cœur du concept qui a présidé à leur création* ». Leurs actions culturelles emblématiques, « *des actions (...) ancrées dans un territoire pour y apporter un souffle nouveau, des actions qui facilitent la rencontre entre une culture du dedans et une culture du dehors, entre des personnes vivants sur le territoire et des artistes qui n'en sont pas forcément issus, entre la culture locale et la culture universelle*<sup>2</sup> », ont ainsi privilégié, et ce bien avant la décentralisation politico administrative, le lien entre culture, habitants et territoire.

### ***Des territoires en mutations***

Aujourd'hui, de fortes mutations sociales affectent nos territoires, qu'ils soient ruraux, rurbains ou urbains avec des changements de repères. D'abord, la dualité, qui opposait urbain et rural, est devenue caduque. La ruralité n'est plus un espace périphérique peu perméable aux courants du progrès, elle n'est plus le monde agricole, elle n'est plus le monde de l'exode que l'attractivité des villes semblait avoir placé à la remorque de la modernité. Alors que l'Europe s'inscrit dans un phénomène de métropolisation, la France conserve sa spécificité : un semis de petites villes conjugué avec une occupation quasi-totale du

---

<sup>1</sup> - Voir une « *inversion des responsabilités* ». René Rizzardo Séminaire iddac-OPC – Gironde - avril 2005.

<sup>2</sup> - *Peut-on expérimenter de nouveaux modèles de développement culturel ?*, Parc Naturel régional du Pilat, Centre culturel de Camiers, 18 et 19 janvier 2001.

territoire et une accessibilité spatiale en constante progression<sup>3</sup>. Voilà qui demande de nouvelles articulations entre ville et campagne et une prise de conscience que la majeure partie de la population française vit aujourd'hui dans un territoire au mode de vie périurbain (95% de la population est sous influence urbaine), dans lequel il convient de mieux prendre en compte les nouveaux arrivants.

D'autant que ces arrivants cultivent de nouveaux comportements. L'espérance de vie a progressé tout autant depuis 1900 qu'entre l'an mille et l'an 2000<sup>4</sup>. Notre vie est composée aujourd'hui d'un temps libre bien plus important que notre temps travaillé mais nous en manquons toujours plus cruellement pour nous nourrir de l'autre et de notre territoire d'habitation. Nous sommes ainsi plus près à faire une heure de voiture pour acheter un réfrigérateur ou à surfer durant cette même heure sur internet que prendre cette dernière à nous nourrir de notre proximité. Car simultanément, la mobilité n'a eu de cesse de progresser : 45 kilomètres par jour et des changements de couple et corrélativement de lieux d'habitation tous les 8 ans. En 10 ans, vingt millions de personnes, dont une majorité de 35-40 ans, ont déménagé, 30% changent de résidence entre deux recensements.

En conséquence, les flux économiques individuels épousent dorénavant de nouveaux chenaux. De manière synthétique, on pourrait ainsi dire que les territoires de production de richesse ne sont plus ceux où elle se redistribue, comme si « *dans une société qui passe si peu de temps à produire et tellement à consommer, la dissociation entre temps de production et temps de consommation finit par se traduire par une dissociation entre lieux de production et lieux*

---

<sup>3</sup> - DATAR, *Quelle France rurale pour 2020, contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, CIADT du 3 septembre 2003.

<sup>4</sup> - VIARD (Jean), *Paroles et fragments*, Lettres d'Echanges de la FNCC, N°s 56/57, 2010, pp. 38-43. Et aussi VIARD (Jean), *Eloge de la mobilité*, Editions de l'Aube, Paris, 2006.

*de consommation*<sup>5</sup>». Aux seules migrations économiques (la recherche d'un emploi) se sont adjointes des migrations de nature sociale ou d'agrément (la recherche d'un logement et/ou d'une qualité de vie). Et le paradigme du développement territorial s'est infléchi : la rotation des populations et le cycle de vie des ménages ont inversé les soldes migratoires et, pour la première fois depuis la Révolution industrielle, renversés la relation Ville-Campagne ; comme si cette dernière pouvait être dorénavant réduite à la seule déclinaison du suffixe « tiel », une campagne résidentielle aux paysages artificiels et à l'économie présente ; comme si cette dernière était condamnée au syndrome du suffixe « tion » : ghettoïsation ou gentrification<sup>6</sup>.

### ***La culture, contribution ou condition du projet de territoire ?***

La place et l'impact de la culture, le rôle et le besoin de présence artistique (re)deviennent alors des enjeux forts pour ces territoires ruraux qui connaissent un attrait nouveau. Ils peuvent transformer en profondeur nos différents espaces de vie et interroger nos relations sociales : quels liens entre les habitants qui arrivent, repartent, restent ou ne sont jamais partis ? Comment favoriser les interrelations dans des territoires aux populations spatialement et socialement isolées ? Comment envisager le rapport à l'autre ?

En devenant un secteur et non plus une dimension de l'intervention publique, arts et culture peuvent être déclinés sous le seul registre de la contribution au projet de territoire. Certes, en terme de fonction productive, la culture peut être facteur d'attractivité, en cherchant à différencier le territoire quitte, comme dans l'événementialisation, à le

---

<sup>5</sup> - DAVEZIES (Laurent), *La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses*, Seuil, La République des Idées, Paris, 2008.

<sup>6</sup> - POUTHIER (François), *Les « ailes de saisons » sont-elles désirables pour le territoire et l'animation culturelle ?* in GREFFIER (Luc) (dir.), *Les vacances et l'animation, espaces de pratiques et représentations sociales*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp.183-196.

réduire à une pure politique d'image<sup>7</sup> et à sa seule valeur d'estime. Certes, en terme de fonction résidentielle, l'action culturelle dans sa valeur d'usage<sup>8</sup> permet de favoriser des temps de rencontres (les temps de la sortie), d'engager éducation et sensibilisation, ou encore de mettre à disposition des habitants, des ressources et des services (écoles de musique, centres culturels). Avec une variable de valeur d'échange qui n'est pas sans lui faire perdre son enjeu et l'extraire de « *l'agir politique territorial* », celle de n'exister qu'en étant le volet d'un autre secteur de l'intervention publique, qu'il soit social, environnemental ou éducatif.

Au-delà de sa seule contribution, arts et culture pourraient devenir une véritable condition du projet territorial, si « *le gouvernement du(des) territoire(s) ne se limite pas au gouvernement des usages*<sup>9</sup> ». Dans la fonction productive, ils génèrent emplois et économie ; dans la fonction résidentielle qui ne peut exister sans fonction sociale, les artistes et leurs projets sont non seulement des ressources mais également des marqueurs territoriaux. Pour cela, la place de l'artiste dans les territoires se doit d'évoluer. Elle ne peut plus se réduire à une action culturelle déconcentrée dans la périphérie de la périphérie avec comme seule logique, la proximité ou comme seule question, l'animation, même limitée au tourisme. Elle ne peut être également réduite à produire du lien social comme si l'événement et la fête, sources d'échanges et de rencontres entre les habitants, se suffisaient comme médiateurs sociaux et créateurs artistiques.

En revanche, ses fonctions environnementales, par la mise en lecture

---

<sup>7</sup> - APPEL (V.), BANDO (C.), BOULANGER (H.), CRENN (G.), CROISSANT (V.), TOULLEC (B.), *La mise en culture des territoires*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2008, pp. 13-24.

<sup>8</sup> - LEFEBVRE (Alain), *Culture et territoires*, in *Projets culturels et artistiques en territoires, bilan, témoignage et analyses*, Rencontres des 28 et 29 février 2008, Le Favril, pp. 10-11.

<sup>9</sup> - VANNIER (Martin) (dir.), *Territoires, territorialités, territorialisation, controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

des paysages, économiques, par la « tierce économie » qu'elle implique bien au-delà d'une économie de terroir et sociales par les présences, résidences ou implantations artistiques sont en mesure de restaurer, souder et inventer un autre rapport entre nouveaux arrivants, personnes qui habitent le territoire et les « gens d'ici », ceux qui sont partis comme ceux qui sont restés<sup>10</sup>.

### ***Une nécessaire, mais variée, présence artistique territoriale***

Tout à la fois assemblage de lieux dans un espace géographique et de ceux qui y vivent, le territoire est un espace culturel symbolique, façonné par ceux qui l'éprouvent au quotidien, éclairé par ceux qui s'y inscrivent plus ponctuellement. Nombre de territoires ont ainsi développé une forte présence artistique, souvent réduite à la notion de résidence. Elles naissent tout autant dans une logique de création et de commandes (inventaires photographiques d'un patrimoine, mise en « mythe » des paysages, ...), « *temps de recentrage et d'isolement sur les préoccupations du créateur dessaisi de toute contingence matérielle* », que dans une logique de rencontre avec la population où « *l'artiste est alors perçu comme un « animateur/éclaireur » du monde rural en mesure sinon de créer des liens de sociabilité, du moins de la provoquer*<sup>11</sup> » notamment à travers la mise en valeur artistique des collectages ; car si d'une part « *le territoire produit du culturel, d'autre part le culturel produit du territoire par l'usages d'emblèmes et de symboles*<sup>12</sup> ».

---

<sup>10</sup> - NOROIS, *Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux*, textes réunis par JOUSSEAUME (Valérie), DAVID (Olivier), Revue géographique Universités Ouest, PUR, N°204, novembre 2007.

<sup>11</sup> - LAMY (Yvon), LIOT (Françoise), *Les résidences d'artistes. Le renouvellement de l'intervention publique dans le domaine des arts plastiques : enjeux et effets*, in CALLEDE (Jean-Paul), *Métamorphoses de la culture, pratiques et politiques en périphérie*, MSHA, Bordeaux, 2002, p.213-234.

<sup>12</sup> - BONERANDI (Emmanuelle), HOCHEDÉZ (Camille), *Des machines, des vaches et des hommes : projets culturels, acteurs et territoires dans une espace rural en cirse : la Thiérache*, p. 25-37, in NOROIS, *op. cit.*

Sans chercher en quoi que ce soit à établir une catégorisation forcément réductrice<sup>13</sup>, là où la force des présences artistiques réside justement dans leur diversité, trois types de liens unissant artistes et territoires pourraient être identifiés.

Les artistes invités, tout d'abord. Souvent dénommée résidence, cette forme présente de nombreuses variantes : résidence de recherche qui permet expérimentation et « travail invisible » dans l'esprit du « Grand Tour » du XVIII<sup>ème</sup> siècle, résidence de création afin d'aboutir à un objet artistique qui peut également se décliner en commande reprenant en cela la résidence Renaissance du mécène, résidence de médiation où les artistes rencontrent, échangent et se nourrissent du territoire et de ses habitants (avec la variante des collectages), résidence de diffusion ou de démonstration (présentation d'un répertoire) souvent conçue territorialement dans une logique d'itinérance, résidence de coopération, enfin, qui favorise l'émulation collective, la mobilité artistique et les échanges culturels interterritoriaux.

Les artistes associés, ensuite. Cette forme de présence repose sur l'engagement dans la durée entre un artiste et un territoire ou des structures d'accueil des territoires, afin de créer d'une part un espace commun et spécifique de projet et de renforcer, d'autre part, la singularité et les projets de chacune des parties. Appelée parfois compagnonnage ou parrainage au Québec, cette présence artistique territoriale doit s'inscrire dans un temps suffisant mais défini, fournir une matière susceptible d'alimenter la singularité de chacun et son action au-delà du compagnonnage et produire une proposition artistique, sociale et culturelle à l'intérêt partagé.

Les artistes implantés, enfin, ou comment habiter un territoire qui finit par être le lieu régulier de ses créations. Si l'artiste, du fait de son

---

<sup>13</sup> - CHAUDOIR (Philippe), *Les résidences d'artistes en questions*, Musique et Danse en Rhône Alpes, Lyon, 2005.

statut et de son métier, est par nature itinérant, il n'est pas pour autant déterritorialisé. Pourtant, peu de territoires s'appuient sur les forces artistiques résidentes locales ou souhaitant résider dans leur espace. Il est vrai que ces artistes, bien que vivants au coeur d'un territoire, ne revendiquent que peu leur implication, plus concentrés et concernés par leur capacité à investir les lieux de culture de l'institution culturelle, avant tout urbains, et à oeuvrer à une reconnaissance nationale. Pour autant, les artistes résidents qu'ils soient issus ou habitants du territoire ne peuvent pas ne pas s'en imprégner car ce qui se dessine dans une inscription territoriale, ce n'est pas tant la définition du lieu que le désir du lien, celui qui transforme l'artiste résident en citoyen.

### ***Des réalités multiples, des éléments analogues***

Le temps, tout d'abord. « *Le plus beau cadeau que l'on fait aux artistes, c'est le temps* », confiait l'auteur Bernard Bretonnière. Car la présence artistique territoriale, et c'est ce qui la distingue de l'intervention, est une action structurante de nature profondément temporelle par sa préparation, le « *temps de la condensation* », son déroulé intense, « *le temps de la concentration* », ses suites, « *le temps de la contamination et de l'éducation*<sup>14</sup> ». Agencement toujours reconstruit, les présences artistiques n'impliquent pas de temps prédéfini mais des ajustements singuliers basés sur deux ferments : celui de prendre le temps, temps du cheminement et de la démarche, temps nécessaire aux conditions d'une rencontre tranquille et apaisée et celui de laisser le temps en acceptant qu'habitants, territoires et artistes fassent un « pas de côté » afin que chacun ne soit pas où il est prévu, conforme, conventionnel, mais où il n'est pas attendu. Souvent pensées comme outil de développement culturel local, les présences artistiques permettent également de fédérer autour d'un

---

<sup>14</sup> - BONNIEL (Jacques), *Résidences d'artistes : définition et contextes artistiques, institutionnelles et historiques*, in CHAUDOIR (Philippe), *op. cit.*, pp.14-18.

créateur des ressources humaines, culturelles et financières qui tendent à une prise de conscience de l'intérêt des « mutualisations ». Chaque résidence, chaque compagnonnage a vocation à inciter la mise en œuvre d'une « communauté poreuse » partagée. Est alors réuni, dans un souci de co-construction, le triptyque habitants (le local), artiste (le passeur), territoire (les enjeux publics), engagés pour de mêmes objectifs, de mêmes valeurs et qui assument une responsabilité croisée. Voilà qui oblige à une prise en compte d'une autre façon de partager, gouverner, participer. Car les résidences artistiques sont avant tout un échange réciproque qui crée des territoires momentanés, où chacun communique avec l'autre dans son temps propre et la singularité de son espace, avec un fil conducteur qui s'impose, celui de la rencontre artistique.

S'intéresser à chacun avant d'essayer de s'intéresser à ce que l'on fait<sup>15</sup> vaut aussi dans la capacité de la présence artistique à transcender les politiques publiques sectorielles. Accepter que la seule présence artistique soit un projet global de territoire oblige au décroisement. Et ce dans une dimension non plus sectorielle qui a construit les catégories de l'intervention publique mais transversale, posée sur une notion d'équivalence et de définition de sens commun, qui « *permet de dépasser les cloisonnements sectoriels et de rassembler des partenaires qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble*<sup>16</sup> ».

Pour cela, il convient de souligner le besoin impérieux de disposer d'un « intercesseur », d'un médiateur. Le repérage sur le territoire, la rencontre des forces en présence, la participation des habitants nécessitent d'avoir un ou des relais pour aider l'artiste à mieux s'inscrire dans le territoire et à n'être pas seul passeur « *à qui il ne*

---

<sup>15</sup> - « Je vous remercie tous d'être ce que vous êtes : cela me permet d'être ce que je suis » Dalai Lama.

<sup>16</sup> - AUCLAIR (Elisabeth), Le développement culturel comme outil de promotion d'une identité territoriale, in GRAVARI-BARBAS (M.), VIOLIER (P.), *Lieux de culture, culture des lieux, production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux*, PUR, Rennes, 2003.



*faut trop charger la barque, sa navigation (...) en étant alors grandement facilitée<sup>17</sup> ».*

Enfin, si l'on sait comment un projet artistique peut participer à fabriquer du territoire, l'on sait aussi comment il peut s'y enfermer et l'enfermer. Comment être ici et partager avec là bas ? Comment être présent et mobile ? La présence artistique ne modifie pas le territoire physique mais elle s'évertue à en redéfinir les contours sociaux ; une localisation spatiale trop étroite doit s'effacer devant des formes plus ouvertes. Et quoi de plus évident que de débiter par des coopérations interterritoriales, artistiques et culturelles, factrices d'échanges, de modernité et plus prosaïquement de mobilité sociale, d'économie et d'emplois.

Ainsi apparaît dans cette diversité de présences artistiques territoriales quelques grandes constantes qui toutes rejoignent une réalité sociale et la transfigurent.

La territorialisation de la culture, l'arrivée de nouveaux et mobiles habitants, le besoin sans cesse renouvelé de rappeler nos responsabilités artistique, professionnelle, sociale et territoriale<sup>18</sup> ne sont pas sans rencontrer ces nouveaux projets artistiques allant vers une plus grande prise en compte des personnes. Ils confirment aussi que d'autres politiques publiques de la culture sont possibles, mais pour cela, encore faudrait-il sortir des « sentiers de dépendance »<sup>19</sup>.  
*« Par ces greffes sur le réel, cette porosité entre l'art et la vie, ces écarts poétiques ouverts au creux du quotidien, par le déplacement*

---

<sup>17</sup> - LEFEBVRE (Alain), La culture entre territoire et territorialité, in *Le rôle des départements dans la recomposition des politiques culturelles locales*, Actes Colloque national Culture et Départements, 12 et 13 juin 2003, Marseille.

<sup>18</sup> - Charte des missions de service public pour le spectacle vivant – 1998.

<sup>19</sup> - Notion développée par la sociologie économique pour expliquer que les firmes n'adoptent pas les bonnes solutions car les schémas de pensée (avec rites, normes et langage commun) demeurent identiques et qu'il faudrait alors reprendre les apprentissages à zéro.

*des représentations ordinaires*<sup>20</sup> », de nouveaux « récits » territoriaux articulant passé, présent et avenir, avec aspects émotionnels et tension dramatique, sont en mesure de s'écrire grâce à la présence d'artistes au long court dans le territoire. Mais pour construire, partager et transmettre un récit collectif, générer la participation de ceux qui habitent le territoire, il convient de faire preuve de d'invention, d'innovation, comme si loin d'une histoire circulaire ou du « *modèle de la poubelle* »<sup>21</sup>, il y aurait nécessité à se souvenir des valeurs initiales des Parcs, celles d'être un laboratoire d'idées et d'expériences pour le territoire et la culture.

---

<sup>20</sup> - STRADA N°9, juillet 2008.

<sup>21</sup> - FRIEDBERG (Erhard), *Le pouvoir et la règle, dynamiques de l'action organisée*, Seuil, Paris, 1993, p.80-86.